L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 14 MARS 1879.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

[illegible] DE BIDWELL [illegible]

[illegible] mars.—Pour une [illegible] soirée, [illegible] à la Nlle-Orléans [illegible] artistes:

M. [illegible]

—ET—

Mlle KITTY BLANCHARD, dans le drame américain par de Joaquin Miller,

LES DANITES.

[illegible] par M. Louis Aldrich, M. C. T. Parsloe et une troupe [illegible]. Ce grand drame sera représenté avec [illegible] en scène et des costumes entièrement nouveaux.

[illegible], 16 mars—La compagnie d'opéra de Comique, dans l'opéra-comique:

H. M. S. Pinafore.

[illegible] réguliers. La plus grande [illegible]

LAWRENCE & TAYLOR,

76 Aldersgate street, Londres, E. C., Angleterre.

REÇOIVENT des consignations de produits agricoles et de matières brutes, à vendre sur le marché le plus vaste et le plus [illegible] du monde.

[illegible]

Banquiers: National Provincial Bank of England.

Adresse télégraphique: Tuppence, Londres.

19 fév—3m

Dentistes.

JOSEPH C. SIERRA, DENTISTE,

191 . . . DAUPHINE . . . 191

Entre Ste-Anne et Dumaine.

19janv—1anDMarV

C. E. KELLS & M. VIET,

No 12 rue Dauphine, immédiatement après [illegible] l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans [illegible] dents artificielles.

150 . . . . CANAL 150

DENTS ARTIFICIELLES

Les meilleures et les moins coûteuses de la ville, montées sur or, argent, caoutchouc et celluloïde.

[illegible]

Extraction de dents sans douleur

Toutes opérations faites à des prix qui défient la concurrence.

Venez examiner mes dentiers-modèles, ainsi que ma médaille pour les meilleures dents artificielles et mon diplôme du "Dental College."

G. P. MALONEY.

[illegible] 150 Canal, près Baronne.

JAMES S. KNAPP, D. D. S.

Au même endroit, 15 rue Baronne.

[illegible]

Travaux solides, substantiels et durables dans toutes les branches de l'art du dentiste. Guérison des gencives malades et des abcès. Obturations raisonnables pour les meilleurs travaux.

Les pauvres gens seront traités gratis pour des extractions de dents ou d'autres courtes opérations chirurgicales, tous les dimanches, de 9 à 10 heures du matin et les mercredis de 1 à 4 heures.

Pas de rapports avec d'autres bureaux quelconques hors la Rue Baronne No 15.

16 jan—6m

DENTAL PLACE.

19 . . Esplanade . . 19

C. C. LYON, DENTISTE.

A repris l'exercice de sa profession.

14janv—3m

Meubles.

MEUBLES. MEUBLES.

CHAS. RAYMOND.

27 rue Bienville, entre les rues de Chartres et Decatur.

A CONSTAMMENT en magasin un assortiment général de beaux meubles et de meubles ordinaires à vendre à très bons prix. Je saisis cette occasion pour remercier mes patrons et le public en général de l'appui qu'ils m'ont donné et dont je leur demande la continuation.

12déc—3m

G. PITARD,

221 & 223 RUE DU CANAL.

Importateur de quincaillerie et de peinture.

Agent du Blanc de plomb St. Louis Red Seal.

Grais à feu,	Blanc de zinc,
Clous,	Blanc de plomb,
Coutellerie,	Couleurs préparées pour
Cordage,	cottage,
Vitres,	Couleurs à l'huile,
Mastic,	Couleurs en poudre,
Colle forte,	Brosses à peindre,
Ferblanterie,	Brosses à blanchir,
Huile de lin,	Vernis,
Huile de ricin,	Chaux,
Térébenthine,	Ciment,
Japan,	Plâtre.

AUSSI—PAPIER-PEINT.

Tout à des prix mod

19 jan—1an

Wm. J. YOUNG,

Fabricant et marchand de Harnais, Selles et Colliers, Brides, Fouets, Licous, Etrils, Brosses, etc.

8. . . . . . NORTH PETERS ST. 8

Entre Ursulines et Hôpital.

Réparations bien faites et à bon marché. Le travail est toujours garanti. L'huile de harnais de Frank Miller toujours en magasin.

1er mars—1 an—MeV.D.

Chaussures.

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES À VIS FAITES EN VILLE, à $3.50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Beaucoup d'ouvriers sont employés dans les ateliers.

17 nov 78—1 an Vad

E. CABAUD,

Fabricant de Chaussures

EN GROS ET EN DÉTAIL

68 . . . . . . RUE ROYALE 68

ANNONCE à ses nombreuses clientèle et au public en général, qu'il a en magasin un des plus vastes et des plus riches assortiments de chaussures élégantes, cousues et vissées, qu'il vendra à des prix d'une [illegible] modicité.

Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées dans le plus bref délai et avec grand soin.

28 fév—1 m

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.

J. A. LACROIX,

Coin Française et Victoire.

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.

Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.

Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.

MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices"

20 fév—1 an

Grand choix de Chaussures de tous les genres,

POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, au

CLAIBORNE SHOE STORE.

257 . . . . . . URSULINES 257

Coin Claiborne.

Le stock du magasin a été entièrement renouvelé, et les prix réduits jusqu'à la dernière limite, défiant la concurrence. Les meilleures chaussures d'enfants, [illegible] Ne 257 rue Ursulines. On y fabrique [illegible] à bon marché avec des matériaux supérieurs. Les ordres de la ville et de la campagne [illegible].

A. L. BICOCCHI.

[illegible]—1an

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

[illegible]

[illegible] A. ADAMS, 1er Vice-Président.

[illegible] A. CLARK, 2nd [illegible]

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

[illegible] fév—1 an

SPECTACLES BALS, &c.

CAZADORES D'ORLÉANS.

UN GRAND BAL paré, masqué et travesti, sera donné par la Première Compagnie des Cazadores, à la Salle [illegible], le MERCREDI 19 [illegible] Joseph.

Par ordre du Comité, F. AGUIRRE, Secrétaire.

[illegible] mars.

GRAND BAL.

GARDES LAFAYETTE.

Un grand bal paré, travesti et militaire sera donné au St-Patrick Hall par la Compagnie des Gardes Lafayette, le jour de la St-Joseph, Mercredi 19 mars 1879.

Pour les invitations pour dames, s'adresser à M. V. Baudent, 201 rue Decatur, et à M. J. Pouyans, 134 rue des Remparts coin Toulouse.

Messieurs $1 00

La bande de musique du 12me Régiment d'Infanterie des Etats-Unis est engagée pour cette fête.

Le capitaine, G. ROUX. Le sergent-major, J. [illegible]

[illegible]

New Orleans Savings Institution.—Banque d'Epargne de la Nlle-Orléans.—En égard au fait qu'il y a eu une demande croissante de la part des déposants sur cette Institution, et que les placements faits dans l'intérêt des déposants ne peuvent être réalisés [illegible] sacrifices: [illegible] que nous nous prévalons du pouvoir accordé par notre charte, 15 pour cent seront payés immédiatement, et un avis de quatre-vingt-dix jours sera exigé pour tout paiement subséquent.

DAVID URQUHART, Président.

C. COHN,
AF'D MOULTON,
ED. A. PALFREY,
THOS. A. ADAMS,
CHAS. J. LEEDS,
Directeurs.

[illegible]

Nouveau procédé français perfectionné de

VIGIER.

Pour enlever les incrustations qui se font dans les chaudières à vapeur.

Action positive en trois semaines.

Nous traitons toutes les eaux, quelles que soient les impuretés qu'elles tiennent en suspension.

Résultats [illegible]:

Enlève les écailles,
Empêche les écailles de se former,
Prévient la rouille et l'encrassement.
Prévient la formation d'écume.
Ne renferme pas d'acide, et est d'une parfaite innocuité,
Agit sur toutes les eaux, quelles que soient leurs impuretés,
S'applique à toutes les eaux,—douces, saumâtres ou sulfureuses,
Economise le combustible, les réparations, l'huile et le suif, et diminue les dangers de l'explosion.
S'introduit au moyen du tuyau de prise, des tuyaux d'échappement ou toute autre ouverture.

Renfermé dans des paquets de 10 à 125 livres.

Toute infraction du droit de propriété sera poursuivie conformément à la loi.

ESCOMPTE au COMMERCE.

S'adresser pour les circulaires, à

HUGH W. MONTGOMERY,

160 . . . RUE de la COMMUNE . . . 160

NOUVELLE-ORLÉANS.

Seul AGENT pour le Sud-Ouest.

GUANO DE L'ILE AUX PINS.

Pour cannes à sucre,

Et toutes les plantes qui mûrissent rapidement.

Phosphate Ammoniacal

Pour le Coton

—ET—

Pour toutes les plantes dont la récolte se fait en été et en automne.

Les meilleurs engrais connus et préparés avec le plus grand soin pour le marché du Sud.

La semence de la canne à sucre connue sous le nom de

The KENNEY & MILLER, (MINNESOTA)

EARLY AMBER SUGAR CANE.

Récolte de 1878.

Venant d'être reçue des fermes de Kenney & Miller.

Escompte au Commerce.

A vendre par

HUGH W. MONTGOMERY,

160..Rue de la Commune..160

NLLE-ORLÉANS.

Seul Agent pour le Sud-Ouest.

26 janv—2m

Charbons! Charbons!

Avis spécial.

Bureau du charbon St. Bernard.

Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.

JUSQU'À nouvel ordre nous vendrons nos charbons pour du comptant aux prix suivants:

Le charbon St Bernard à 45c. le baril.

Le charbon Pittsburg à 50c. le baril.

Livré à domicile.

W. S. CAMPBELL, Agent.

16 sept—

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS.

Entre Conti et St-Louis.

4 fév—1an—D.M.J.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

Le Gérant du Consulat, LEON BELLAGUET.

1 mars—

NOUVELLES INVENTIONS

Moulin rotatoire à farine perfectionné de Hunter. Onze combinaisons dans une. Plus de 250,000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Georgie.

Envoyez $1 pour échantillons et poste.

Conditions spéciales pour les agents.

REYNOLDS & ARMSTRONG, Rue Baronne 90.

FOURS.

Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantie pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé.

A chaque acheteur un tamis rotatoire sera donné.

FLAMBEAU.—Aucun danger des étincelles; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre; il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.

CLOCHES ÉLECTRIQUES.—Point de fils ou chaînes qui se cassent et sujets à se déranger. Toujours prêtes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Chaque pour un. Venez les examiner.

JAMES M. REYNOLDS,

90 . . . . . . Rue Baronne 90

Entre les rues Union et Perdido.

1er mai—1 an NLLE-ORLÉANS LNE.

MOKAÏNE.

J'OFFRIRAI très prochainement, pour la première fois ici, une Liqueur aussi précieuse qu'agréable à prendre, et d'une efficacité certaine dans les affections que je vais citer. Pendant longtemps, à New York, à Brooklyn, à Newark, cette Liqueur a constamment obtenu les meilleurs résultats chez les malades à qui je l'ai prescrite. Je lui ai donné le nom de Mokaïne, et voici les principaux cas dans lesquels je puis hautement la recommander:

—Désordres de l'estomac et des intestins;
—Digestions à peu près nulles ou mal opérées;
—Prostration générale et sorte d'abandon de soi-même;
—Débilité à la suite d'une longue maladie ou de l'emploi de médicaments pernicieux;
—Ravages par les vers, surtout chez les enfants;
—Douleurs rhumatismales non chroniques;
—Rots et crachements indiquant un manque d'acidité ou de bronchite ou de poitrine;
—Refroidissement habituel des extrémités;
—Perte des forces viriles par excès d'ennuis ou de travail;
—Transpirations froides et glacées au front, sur le cou et aux pieds;
—Rêves fatigants et cauchemars pleins de terreur;
—Maladies du foie, de la rate et de la vessie;
—Quelques autres cas encore, dérivant de désordres de l'estomac et des intestins, désordres qui produisent les deux tiers peut-être des maladies [illegible].

La Mokaïne [illegible].

DOSES.—[illegible]

Dr C. TROTOT.

[illegible]

QUEYROUZE & BOIS

[illegible]

—ET—

[illegible] Produits de l'Orient [illegible]

[illegible] Nlle-Orléans.

L.S.L.

"THE OLD RELIABLE,"

DANS SA DIXIÈME ANNÉE

Payant $40 000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.

LE MARDI, 8 AVRIL 1879.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE D.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 8 AVRIL 1879.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots de	1,000,		5,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	100,		10,000
200 Lots de	50,		10,000
500 Lots de	20,		10,000
1,000 Lots de	10,		10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit 900

1,857 Lots se montant à $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692

New Orleans Post Office.

[illegible]

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage [illegible]

Mardi, 8 Avril 1879.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Bourgs, comtés, villes et villages de [illegible].

[illegible]

M. A. DAUPHIN,

Président.

Nouvelle-Orléans, Lne

Toute lettre sans réponse [illegible] un reçu.

LE

PALAIS

—DES—

MEUBLES

—DE—

JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR,

Etabli en 1840,

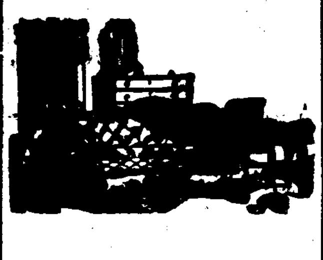

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de

MEUBLES DE SALON,

de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marquetterie,

qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX

TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI RÉDUITS.

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts ou non couverts, au choix de l'acheteur, et mis au choix [illegible] goût.

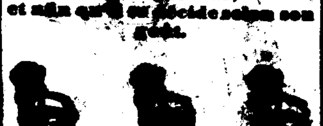

Grand assortiment de

Soies Ecrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

Matériaux tous de choix et travail garanti.

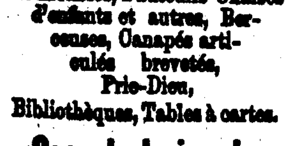

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

Grand choix de

GLACES

du dernier genre.

Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.

—AUSSI—

Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à

TRÈS BAS PRIX.

Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.

VENEZ TOUS.

JOS. B. HUBBARD,

[illegible] RAMPART [illegible] PERDIDO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Propriétés de valeur et améliorées et terrains nus dans le Second et Troisième Districts.

No 333 Decatur, entre Esplanade et Quartier, vis-à-vis de la Monnaie des Etats-Unis.

No 279 rue Royale, entre Hôpital et Ursulines.

No 257 rue Claiborne, coin Ursulines.

No 256 rue des Ursulines, coin Claiborne.

No 69 rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon.

No 75 rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon.

No 365 rue Marais, près la rue Columbus.

No 367 rue Marais, près Columbus.

No 33 rue St-Antoine, près Amour.

No 247 rue St-Philippe, près Claiborne.

Rue du Canal, entre Roman et Derbigny.

Vente par ordre de M. N. W. CASEY, receveur de la New Orleans National Banking Association.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau No 46, rue Royale—SAMEDI, 29 mars 1879, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, par ordre de M. N. W. CASEY, receveur de la NEW ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION, les propriétés de valeur ci-dessous décrites:

1° Deux certains morceaux de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Planché, St Bernard, [illegible], Villeré, Mystérieuse ou Columbus, désignés par les Nos 2 et 3 selon un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 18 septembre 1856, annexé pour référence à un acte passé par devant P. Lacoste, anciennement un notaire de cette ville, le 24 septembre 1856, les dits lots mesurant, mesure américaine, comme suit, à savoir: Le lot No 2 mesure 30 pieds 10 pouces de face à la rue Planché sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et le lot No 3 mesure 32 pieds 7 pouces de face à la rue Planché sur 76 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 19 et 96 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté [illegible] [illegible]

[illegible] Cour du District, selon l'acte passé par le shérif le 16me jour d'octobre 1866, inscrit dans le livre 91, folio 206 du bureau des aliénations.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, avec enclos [illegible] et étant maintenant l'arrière des deux lots de terre ci-dessus décrits, désignés par le No 9, sur le plan déjà mentionné, fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, en date du 18 septembre 1856, et annexé comme référence au susdit acte passé par devant le dit ancien notaire, P. Lacoste, le 24 septembre 1856, et mesurant 30 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 4, [illegible] [illegible] E. F. Mioton acheteur du shérif de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Adelaide Montreuil, femme de P. E. Wiltz vs. son mari, No 19,306 du docket de l'ancienne Cour de District de premier district judiciaire de l'Etat, selon l'acte du dit shérif, en date du 23 mai 1867, inscrit dans le livre 92 fol. 484 du bureau des aliénations.

3° Un certain morceau de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Royale, Bourbon et Hôpital, et mesurant, mesure anglaise, 23 pieds de face à la rue des Ursulines sur une profondeur de 159 pieds 6 pouces étant la même propriété achetée par le dit E. F. Mioton de Charles H. Kernion selon l'acte pardevant O. de Armas, notaire, en date du 5 avril 1866.

4° Un certain morceau de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Royale, Bourbon et Hôpital, et se composant de deux portions de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir: [illegible] Ursulines sur 1x0 pieds de profondeur, [illegible] lignes parallèles, et l'autre mesurant [illegible] pieds plus ou moins de face à la rue des Ursulines sur 80 pieds, plus ou moins, de profondeur [illegible] F. Mioton de Adèle Chiapella le 12 mars 1866 pardevant E. G. Gottschalk, notaire.

5° Un certain morceau de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Columbus, Amour et Bons-Enfants, et mesurant 21 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue St. Antoine sur 129 pieds de profondeur, acheté par le dit E. F. Mioton de la succession de Joséphine Hosner et J. R. Hopkins selon acte en date du 12 avril 1867, pardevant A. Dreyfous, notaire.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible] [illegible]

7° Un autre morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Ursulines, Robertson et St-Philippe, mesurant, mesure américaine, [illegible] [illegible] pardevant A. Dreant, notaire.

8° Un autre morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Claiborne et Derbigny, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de [illegible], acheté par le dit E. F. Mioton de Hyppolite Martinez, le 23 novembre 1865, pardevant Joseph Cavillier, notaire.

9° Les trois lots de terre ci-dessous décrits que le dit E. F. Mioton acheta du shérif de cette paroisse dans l'affaire de Abati et Génois vs. Antonio Costa, numéro 20566 du docket de la troisième cour de district, selon l'acte du dit shérif en date du 17 mars 1866, à savoir:

1° Un morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Claiborne, Hôpital et Derbigny, ayant une forme irrégulière et mesurant [illegible] [illegible]

2° Un autre morceau de terre de forme irrégulière désigné par le numéro 4 de l'îlet E, selon le plan de Communy en date du 4 décembre 1842, déposé dans le bureau de Joseph Cavillier. Le dit lot ayant, mesure anglaise, 19 pieds 7 pouces ou à peu près de face à la rue des Ursulines, et 49 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la rue Claiborne.

10° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Hôpital, Bourbon et Ursulines, ayant 24 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur entre lignes parallèles de 162 pieds 11 pouces. Acheté par le dit F. G. Mioton de son fils, John E. Mioton, le 13 avril 1867, par devant O. DeArmas, notaire.

11° Deux morceaux et demi de terre situés dans le second district de cette ville, désignés par les numéros 26, 25 et la moitié du numéro 24 dans l'îlet borné par les rues Canal, Roman, Derbigny et Douane et mesurant ensemble 67 pieds [illegible] pouces de face à la rue du Canal sur une profondeur de 106 pieds et 8 pouces entre lignes parallèles. Cette propriété est celle achetée par la succession de John Crusius de cette ville, de Paul Tulane selon l'acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire, de cette ville, le 15 de mars 1860 et qui fut hypothéquée par ledit John Crus ne à feu Christoval Toledano, selon un document enregistré au bureau des aliénations de cette ville, dans le livre 82, folio 309 comme il appert par un certificat du bureau des aliénations pour cette ville et paroisse, en date du 15 novembre 1871. Les améliorations qui se trouvent sur les lots ne seront pas vendues avec la propriété.

Termes et Conditions—Pour la propriété décrite au sixième lieu, l'acquéreur devra donner un billet à ordre en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane payable le 1er janvier 1880 pour la somme de $660, [six cent soixante piastres] et renouvelable selon la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance, s'il reste quelque chose, comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur devra assurer la propriété [dans la ———— Insurance Co.], fournir le remboursement au vendeur pour les primes non expirées et assumer en outre du prix de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1879. Le reste des autres propriétés, une moitié comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur portant intérêt au taux de 8 0/0 par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, le clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocats en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des billets ou d'une partie quelconque; les acquéreurs devront assurer les bâtisses [dans le New Orleans Insurance Association] rembourser les primes non expirées au vendeur et transférer les polices d'assurances aux porteurs des dits billets jusqu'à parfait paiement; les acquéreurs devront assumer en outre du prix de l'adjudication toutes les taxes échues et exigibles en 1879 et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente et mis en possession des loyers après la validation de leurs titres.

Actes de vente pardevant A. J. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs. 8mars—3, 12 mars

Magnifiques Lots de Terre rues Dergenois et Quartier, Second District.

Vente par ordre des syndics officiels. Dans Faillite de C. Cavaroc et fils en liquidation.

Cour de District des Etats-Unis, pour le District de la Louisiane—No. 1504.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 29 mars 1879, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de la Cour de District des Etats-Unis, pour le District de la Louisiane, en date du 31 mai 1877, dans la susdite affaire, les propriétés suivantes, à savoir:

Huit lots de terre, désignés par les numéros 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13 et 14 inclusivement, dans l'îlet No. 3 borné par les rues Dergenois, Broad, Quartier et Hôpital, d'après le plan daté le 12 juillet 1867, déposé dans le bureau de F. O. Stark, notaire dans cette ville (excepté de la réclamation de Mme Marie Clark Sabas, d'après le compromis daté du 12 mai 1870).

Les lots Nos 6 à 9 inclusivement mesurent 31 pieds 6 pouces de face sur la rue Dergenois, sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces. Le lot No 11 mesure 30 pieds de face sur la rue Quartier, sur 150 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur. Les lots Nos 12 à 14 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Quartier, sur une profondeur de 157 pieds et 1 [illegible]. Cette vente est faite pour opérer un paiement [illegible] C. Cavaroc et fils et [illegible] New Orleans Banking Association, et la recette de cette dite institution se joindra pour faire le titre à l'acquéreur.

Termes et conditions—1/2 comptant, balance à un crédit de un an en billets portant hypothèque et privilège du vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement; le clause de 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des billets en tout ou en partie. Les syndics agissent comme officiers de la cour, ne transmettront leur titre que [illegible] le bail [illegible] en vertu de la [illegible].

Actes de vente pardevant G. Legardeur, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mars—8,15,18,22,26,29.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Le magasin en briques à trois étages, avec entrepôt à l'arrière, No. 81 rue Magazine, entre celles Poydras et Lafayette, Premier District, occupé par MM. Voss Bros., marchands de commission et de produits de l'Ouest.

Résidence de famille en briques à deux étages avec mansarde, No. 197 rue St. Claude, entre celles Dumaine et Ste-Anne, Second District.

Résidence de famille en briques à deux étages avec mansarde, No 205 rue St-Claude, entre celles Dumaine et Ste-Anne, Second District.

Maison en bois à deux corps de logis avec façade en briques, No 201, rue St-Claude, entre celles Dumaine et Ste-Anne, Second District.

Résidence de famille en briques à deux étages avec mansarde, No 207, rue St-Claude, entre Dumaine et Ste-Anne, Second District.

Maison en bois à deux corps de logis, No 190 rue Dumaine, entre St-Claude et Tremé, Second District.

Maison en bois à deux corps de logis, Nos 195 et 197 rue Ste-Anne, entre St-Claude et Tremé, Second District.

Maison en bois à deux corps de logis Nos 199 et 201 rue Ste-Anne, entre St-Claude et Tremé, Second District.

Résidence de famille, en bois No 121 rue St-Philippe, entre Rempart et Bourgogne, Second District.

Résidence en bois pour famille No 267 rue Rempart entre les rues Ursulines et Bayou, Second District.

Résidence pour famille, en bois, No 269 rue Rempart entre les rues Ursulines et Bayou, Second District.

Résidence en briques, pour famille, No 160 rue Ste. Anne entre Rempart et Bourgogne, Second District.

Résidence en briques, pour famille, No 176 rue Bourbon entre Ste. Anne et Dumaine, Second District.

Résidence en briques, pour famille, No 201 rue Royale entre Ste. Anne et Dumaine, Second District.

Résidence en briques, pour famille, No 203 rue Royale entre Ste. Anne et Dumaine, Second District.

Magasin en briques à deux étages No 7 rue St. Louis entre Chartres et Decatur, Second District.

Résidence de famille, en briques, à trois étages, No 43 rue Bourgogne entre Bienville et Douane.

Résidence de famille, en briques, à trois étages, No 45 rue Bourgogne entre Bienville et Douane.

Une maison de résidence en briques, à trois étages, No 148 rue Bienville, coin Bourgogne et Bienville, Second District.

Une maison de résidence en briques, à trois étages, No 150 rue Bienville, entre Remparts et Bourgogne, Second District.

Une maison de résidence en briques, à trois étages, No 152 rue Bienville, entre Remparts et Bourgogne, Second District.

Une maison de résidence et magasin en briques à trois étages, avec attique, No 29 rue Bourbon, entre Douane et Bienville, Second District, occupée au rez-de-chaussée par Mme Rapho, modiste.

Une maison de résidence en briques à deux étages, No 130 rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine, Second District, occupée par le Dr Borde.

Une maison de résidence avec magasin, en briques, à trois étages, No. 15 rue Dauphine, entre Canal et Douane, second district, occupée au rez-de-chaussée par la "Compagnie d'huile Cotonine.

Un magasin en briques à deux étages [illegible] grand entrepôt en briques, No 43 rue Decatur, entre Douane et Bienville, second district, occupé par M. Lucien Délery, importateur d'eaux-de-vie et liqueurs, vins, liqueurs, etc. etc.

Ernestor Brugier et als.

—vs—

Dame Vve Sophie Brugier, tutrice, et als.

Vente en partage No 41,000.—Deuxième Cour de District, Paroisse d'Orléans

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau No 46 rue Royale.—JEUDI, 3 avril 1879, à midi, seront vendues à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un décret rendu le 21 février 1879 et signé le 28 du même mois, par l'honorable A. L. Tissot, Juge de la Deuxième Cour de District, Paroisse d'Orléans, dans l'affaire en question ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations y édifiées, situé dans le second District de cette ville, désigné par la lettre A sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, du Maine, Ste-Anne et Tremé, mesurant, d'après le dit plan, 32 pieds de face à la rue St-Claude, [illegible] [illegible]

[illegible]

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages avec mansarde [illegible]

La dite propriété se compose de toute la propriété achetée par E. Brugier de Mme Henriette Dumesnil, veuve de Joseph Zeringue, suivant acte passé devant T. Guyol, notaire, le 24 octobre 1848, et d'une portion de l'arrière de la propriété immédiatement à la droite sur la rue St-Claude [illegible] [illegible]

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations y édifiées, situé dans le second District de cette ville, désigné par la lettre B sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Du Maine, Ste-Anne et Tremé, mesurant, d'après le dit plan, 59 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 163 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne vers la rue Dumaine, sur la ligne [illegible] [illegible]

Les améliorations comprennent une résidence en briques avec mansarde ayant de grands salons doubles avec porte à coulisse, une grande salle à manger derrière les salons, un office, un grand vestibule sur le côté au rez-de-chaussée, quatre chambres à l'étage supérieur avec une antichambre au centre, 2 cuisines en briques à étage attenant à la maison principale ayant sept pièces, chambre de bain, cabinet d'aisance, citerne et waterworks, porte-cochère et le gaz dans toute la maison. Cette propriété porte le numéro municipal 205 de la rue St-Claude.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations y édifiées situé dans le second district de cette ville désigné par la lettre F sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Tremé, du Maine et Ste-Anne, suivant lequel plan le dit terrain mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Claude, en commençant à une distance de 95 pieds 11 pouces du coin de la rue Ste-Anne, sur 103 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence de famille à étage, en briques, avec mansarde (presque neuve) ayant au rez-de-chaussée doubles salons, vestibule sur le côté, salle à manger attenant au salon, office, trois chambres et cabinets à l'étage supérieur, cuisine en briques à étage attenant à la maison principale, ayant trois pièces au rez-de-chaussée et trois pièces à l'étage supérieur, citerne, waterworks, hangar, cabinets d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 197 rue St-Claude. Achetée par feu E. Brugier de Louise Dewis, veuve de H. Michel, suivant acte passé devant A. E. Bienvenu, notaire, le 2 décembre 1876.

4° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre E, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Dumaine, Ste-Anne et Tremé, conformément auquel plan ledit lot mesure 37 pieds de face à la rue St-Claude, (commençant à une distance de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes du coin de la rue Ste-Anne), sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et égales. Les améliorations comprennent une maison en bois avec façade en briques (en bon état de réparation), divisée en deux corps de logis, ayant de chaque côté trois chambres au rez-de-chaussée, et une chambre et deux cabinets de chaque côté dans les mansardes, une cuisine en bois à deux étages avec quatre chambres, waterworks, cuve, lieux, etc., et gaz dans toute la maison. Cette propriété porte le numéro municipal 201, rue St Claude, et a été achetée par feu E. Brugier de Victor Desmoulins et autres par acte passé devant Alfred Barnett, notaire, le 1 septembre 1870.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre I, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Tremé et St-Claude, d'après quel plan le dit lot mesure 35 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la rue Dumaine, sur 95 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une résidence de famille en bois, ayant 4 chambres, 2 cabinets et galerie, cuisine avec 2 chambres, waterworks, latrines, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 190 rue Dumaine, et elle a été achetée par feu R. Brugier de Mathilde Mossy, veuve de E. Délery, par acte passé devant Adrien Magner, notaire, le 11 août 1863.

6° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre G, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, St-Claude et Tremé, conformément auquel plan le dit lot mesure 40 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois (en bon état de réparation), divisée en deux corps de logis, ayant trois chambres au rez-de-chaussée dans chaque corps de logis, une chambre et deux cabinets dans les mansardes de chaque corps de logis, une cuisine en bois à deux étages avec quatre chambres, waterworks, cuve, lieux d'aisance dans toute la maison. Cette propriété porte les numéros municipaux 195 et 197 rue Ste-Anne. Elle a été achetée par feu R. Brugier d'Arthur Barbarin par acte passé devant S. Magner, notaire, le 2 mars 1869.

7° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre H, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, St-Claude et Tremé, conformément auquel plan le dit lot mesure 43 pieds 8 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 95 pieds 11 pouces sur la ligne du côté de la rue St-Claude, sur la ligne de la rue Tremé ladite propriété à une profondeur de 67 pieds, laquelle se rétrécit à angle droit jusqu'à 7 pieds 10 pouces, d'où elle a une seconde profondeur de 19 pieds, et 34 pieds 10 pouces sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une maison en bois, double, avec façade en briques (en bon état de réparation), divisée en deux corps de logis ayant trois chambres [illegible] dans chaque logis sur le rez-de-chaussée [illegible]

chambre et deux cabinets dans la mansarde de chaque logis, une cuisine en brique à deux étages contenant 4 chambres, waterworks et citerne, latrine, etc. etc. gaz partout. Cette propriété porte les numéros municipaux 199 et 201 rue Ste-Anne et a été achetée par feu E. Brugier de Estelle Mortimer, veuve de François Livaudais Enoul, selon l'acte passé devant O. Legardeur, notaire, le 17 janvier 1871.

9° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2d district de cette ville, dans l'îlet No 102, désigné par la lettre O dans le plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Ste Anne, Remparts, Orléans et Bourgogne, d'après ce plan, ledit lot mesure [illegible] pieds 7 pouces et 8 lignes de face à la rue Ste-Anne, 86 pieds et 3 pouces de profondeur sur le côté vers la rue Remparts, 86 pieds, 1 pouce sur le côté de la rue Bourgogne et 26 pieds, 7 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistent en une résidence de famille, en briques, contenant 4 chambres, 2 cabinets et galerie, cuisine ayant 2 chambres et un cabinet, waterworks, latrines, citerne, etc. Cette propriété porte le No 160 de la rue Ste-Anne, et a été achetée par feu R. Brugier de Amédée Ducatel, d'après l'acte de vente par devant Théodore Seghers, notaire, le 4 août 1838.

9° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2d district de cette ville, dans l'îlet No 105 désigné par la lettre S sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues St-Philippe, Bourgogne, Remparts et Ursulines. D'après ce plan le dit lot mesure 26 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la rue St-Philippe par 64 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent en une résidence de famille avec 4 chambres, 2 cabinets et galerie, une cuisine contenant 2 chambres, waterworks, latrines, etc. Cette propriété porte le No 121 de la rue St-Philippe et a été achetée par feu R. Brugier de B. Beauregard, d'après l'acte pardevant T. Seghers, notaire, le 28 décembre 1833.

10° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 2d district de cette ville, dans l'îlet No 98 désigné par le No 1, selon le plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 10 février 1879, et borné par les rues Bienville, Remparts, Bourgogne et Douane. D'après le dit plan ledit lot mesure 28 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 83 pieds entre lignes parallèles et faisant face à la rue Bourgogne dont il forme l'encoignure. Les améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages contenant 6 chambres, une cuisine en briques à deux étages contenant 6 chambres; vestibule d'entrée sur la rue Bourgogne; waterworks, latrines, citerne, etc. Cette propriété porte le No 148 de la rue Bienville et a été achetée par feu R. Brugier de Pierre Gabriel Bertrand d'après l'acte pardevant T. Seghers, notaire, le 16 juillet 1839.

11° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 2d district de cette ville, dans l'îlet No. 98, désigné par le No. 2, d'après le plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Bienville, Bourgogne, Remparts et Douane. D'après ledit plan, ledit lot mesure 20 pieds et 11 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 83 pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent en une résidence en briques à 3 étages contenant 6 chambres, une cuisine en briques à 2 étages, waterworks, cuve, latrine etc., etc. Cette propriété porte le No. 150 de la rue Bienville et a été achetée par feu R. Brugier de Pierre Gabriel Bertrand selon l'acte par devant T. Seghers, notaire, le 16 juillet 1839.

12° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 98 désigné par le No 3 sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Bienville, Bourgogne, Remparts et Douane, mesurant, suivant le même plan, 23 pieds 5 pouces de face sur la rue Bienville, sur 83 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages, ayant six chambres, une cuisine en briques à deux étages avec six chambres, waterworks, citerne, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 152 de la rue Bienville, achetée par feu R. Brugier de Pierre Gabriel Bertrand par acte passé devant T. Seghers, notaire, le 16 juillet 1839.

13° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville dans l'îlet No 99, désigné par le numéro 4 sur le plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Bourgogne, Remparts, Bienville et Douane, mesurant d'après le même plan 22 pieds 8 pouces de face sur la rue Bourgogne, sur 64 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages ayant six chambres, une cuisine en brique à deux étages avec quatre chambres, waterworks, latrine, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 45 rue Bourgogne, achetée par feu R. Brugier de Pierre Gabriel Bertrand, par acte passé devant T. Seghers, notaire, le 16 juillet 1839.

14° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 99, désigné par le No 5 d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Bourgogne, Bienville, Douane et Rempart, mesurant suivant le dit plan, 21 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur la rue Bourgogne, sur 64 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages avec six chambres, une cuisine en briques à deux étages avec quatre chambres, waterworks, latrine, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 43 rue Bourgogne. Achetée par feu R. Brugier de Pierre Gabriel Bertrand par acte passé devant T. Seghers, notaire, le 16 juillet 1839.

15° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet No. 111 désigné par la lettre K, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Remparts, Bayou, St-Claude et Ursulines, mesurant suivant le dit plan 23 pieds de face à la rue des Remparts sur 95 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue des Ursulines, 95 pieds 7 pouces sur la ligne du côté du chemin du Bayou et 32 pieds 11 pouces de large sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage avec trois chambres et deux cabinets, une cuisine à deux étages avec quatre chambres, waterworks, latrine, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 269 rue des Remparts. Achetée par feu E. Brugier de Pierre Joseph Tricou, par acte passé devant T. Seghers, le 31 mai 1838.

16° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet No 111, désigné par la lettre V, suivant un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Remparts, Bayou, St-Claude et Ursulines, mesurant, suivant ledit plan, 22 pieds 10 pouces et 6 lignes de face sur la rue des Remparts, 97 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue des Ursulines, 95 pieds 7 pouces sur la ligne du côté du chemin du Bayou et 20 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage ayant trois chambres, deux cabinets, une cuisine à deux étages avec quatre chambres, hydrant, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 267 rue des Remparts. Elle a été achetée par M R. Brugier de George Bergero, syndic des créanciers le 4 février, par acte passé pardevant J. Mossy, notaire, en date du 30 avril 1841.

17° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet No 84 désigné par la lettre M sur un plan de J. A. d'Hémécourt, daté le 10 février 1879. Le dit terrain est borné par les rues Bourbon, Royale, Ste-Anne et Dumaine, et mesure, d'après le plan, 22 pieds de face rue Bourbon, sur 86 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en briques, à un étage, (presque neuve), ayant cinq chambres et un cabinet, une cuisine en briques à un étage, avec trois chambres, hydrant, lieux d'aisance, citerne et gaz partout. Cette propriété porte le numéro municipal 176 rue Bourbon. Elle a été achetée par M. R. Brugier de Olivier Blineau, par acte passé pardevant T. Guyol, notaire, le 12 septembre 1860.

18° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le second district de cette ville et dans l'îlet No 56 désigné par le No 1 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté du 10 février 1879. Le dit terrain est compris entre les rues Royale, Bourbon, Dumaine et Ste Anne, mesurant d'après le plan en question, 31 pieds 11 pouces 5 lignes et demi de face à la rue Royale, sur 128 pieds, 5 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une maison de résidence en briques à un étage (presque neuve, ayant 5 chambres, une cuisine en briques à deux étages, avec —— chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisances et gaz partout. Cette propriété porte le numéro municipal 201 rue Royale. Elle a été achetée par R. Brugier de Clara Lazaretto, par acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire, le 5 novembre 1857. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 1er octobre 1879, à raison de $30 par mois.

19° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvant, situé dans le Second District de cette ville et dans l'îlet désigné par le No 2 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté du 10 février 1879, compris entre les rues Royale, Bourbon, Dumaine et Ste Anne, mesurant d'après ce plan, 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face sur la rue Royale, sur 128 pieds, 5 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une maison de résidence en briques à un étage (presque neuve) ayant cinq chambres et un cabinet, une cuisine en briques à deux étages, avec quatre chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisances et gaz partout. Cette propriété porte le numéro municipal 203 rue Royale. Elle a été achetée par M. R. Brugier de Clara Lazaretto par acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire, le 5 novembre 1857. La propriété est vendue sujette à un bail expirant le 1er octobre 1879, à raison de $30 par mois.

20° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet désigné par la lettre Q, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté du 10 février 1879, borné par les rues Douane, Bourbon, Canal et Dauphine, mesurant d'après ledit plan, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue de la Douane et 94 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une maison de résidence en briques, à deux étages, avec trois pièces au rez-de-chaussée, grand corridor sur le côté, quatre chambres et un cabinet au premier étage et deux bâtisses en briques à deux étages attachées à la maison, ayant huit chambres, porte-cochère, waterworks, cuve, lieux d'aisance et le gaz partout. Cette propriété porte le numéro municipal No 130 rue de la Douane, et a été achetée par feu R. Brugier de Louise Beauvais, veuve de Antoine Decuir, selon l'acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire, le 22 janvier 1853. Cette propriété est vendue sujette à un bail au Dr Borde, expirant le 1er octobre 1879 au taux de $75 par mois.

21° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 66, désigné par la lettre R d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté du 10 février 1879, borné par les rues Bourbon, Douane, Dauphine et Bienville, mesurant, selon le dit plan, 29 pieds 3 pouces de face à la rue Bourbon sur 75 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages avec mansarde, dont le rez-de-chaussée est occupé par Mme Rapho comme magasin de modes, quatre chambres aux étages supérieurs avec un grand corridor au rez-de-chaussée, cuisine en briques à trois étages, waterworks, cuve, lieux d'aisance. Cette propriété porte le numéro municipal 29 rue Bourbon, achetée par le défunt R. Brugier du shérif de la paroisse d'Orléans dans l'affaire No 19605 du docket de la Troisième Cour de District le 21 octobre 1865, registre C. O., livre 88, folio 634. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 1er octobre 1879 au taux de $70 par mois.

22° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre L selon un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Louis, Chartres et Peters, (anciennement Levée), mesurant, selon le dit plan, 25 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 67 pieds 4 lignes entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent un magasin en briques à deux étages, bâtisse en briques à deux étages à l'arrière avec 4 chambres. Cette propriété porte le numéro municipal No 7 rue St-Louis, achetée par le défunt R. Brugier de J. C. Dallas de Pontalba, selon acte passé pardevant R. F. Cairo, notaire, le 1er mai 1855.

23° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet No 94 désigné par la lettre S d'après un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Dauphine, Canal Bourgogne et Douane, mesurant selon le dit plan 26 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes égales et parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 4 pieds 6 pouces de large communiquant du fond du dit lot à la rue Bourbon. Les améliorations comprennent une magnifique résidence en briques à trois étages, dont le rez-de-chaussée est occupé par la Compagnie d'Huile Cotonine, grand comptoir de côté, dix chambres aux étages supérieurs, cuisine en briques à deux étages, attenant à une maison à cinq chambres, waterworks, cave. Cette propriété porte le numéro municipal 15 rue Dauphine, achetée par le défunt R. Brugier, de la succession S. W. Fiske, selon acte daté du 27 juin 1866 par devant M. Gernon, notaire. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1879, au taux de $125 par mois.

24° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville désigné par la lettre P sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Decatur, Douane, Bienville et Chartres, conformément auquel plan le dit lot mesure 25 pieds 3 pouces de face à la rue Decatur, 215 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Bienville, 215 pieds 3 pouces sur l'autre ligne latérale, et 25 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une magnifique magasin en briques à deux étages, avec un entrepôt en briques à deux étages dans le fond, water work, cave, etc., maintenant occupé par Lucien Délery, importateur d'eaux-de-vie et de vins de France. Cette propriété porte le numéro municipal 43 rue Decatur; elle a été achetée par le feu R. Brugier de Jean Marie Céleste Marigny, veuve de François Enoul de Livaudais, par acte passé devant Joseph Cavillier, notaire, le 25 juin 1866. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 1er janvier 1880 à raison de $75 par mois.

25° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, désigné par la lettre K sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 19 février 1879, borné par les rues Magazine, Poydras, Lafayette et Camp, conformément auquel plan le dit lot mesure 29 pieds 5 pouces de face à la rue Magazine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent le magnifique magasin en briques à trois étages, avec un entrepôt en briques à deux étages dans le fond, maintenant occupé par MM. Voss Brothers. Cette propriété porte le numéro municipal 81 rue Magazine. Elle a été achetée par feu R. Brugier de Mme Antonia E. Seaman, femme de John E. Owing, Julia E. Seaman, femme de David E. Powell, et Henry D. Seaman, par acte passé devant Félix Grima, notaire, le 2 mai 1872. Cette propriété est vendue sujette à un bail qui expirera le 1er novembre 1879, au prix de $100 par mois.

CONDITIONS—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, divisés en coupons selon la part des héritiers et de la veuve. Les dits billets devront être garantis par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, et les édifices et les améliorations devront être assurés pour un montant couvrant les dits billets. Les polices d'assurance seront transférées au vendeur. Il y aura aussi la garantie ordinaire de 5 pour cent pour payer les honoraires d'avocat dans le cas où il y aurait lieu de poursuivre judiciairement pour le paiement des billets, ainsi que toutes les autres clauses nécessaires. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Félix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

1ermars—2, 8, 15, 22 29 mars. 3 avril

Vente pour opérer un partage.

Maison à deux corps de logis, No 236 rue St-Philippe, entre Claiborne et Robertson, Deuxième District. Vente positive et sans limite.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau 46 rue Royale.—SAMEDI, 15 mars 1879, à midi, il sera vendu sans limite ou réserve à la BOURSE DES MARCHANDS ET ENCANTEURS, rue Royale, entre Canal et Douane—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 2 de l'îlet No 71, borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Claiborne et Robertson, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis ayant trois chambres de chaque côté au rez-de-chaussée, et une chambre et cabinet de chaque côté dans l'attic, cuisine haute avec 4 chambres, gaz, waterworks, cave, latrines, etc.

Termes et conditions—1/2 comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur portant intérêt à raison de 8 0/0 par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat, en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou partie, assurance et le transfert de la police et toutes les clauses habituelles. L'acquéreur aura à assumer en sus du montant de son adjudication toutes les taxes dues, exigibles et payables en 1879, et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. V. Foulon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11mars—

PAR C. E. GIRARDEY.

Pour payer des hypothèques.

Les deux magasins en briques avec résidences, à trois étages, No 229 rue Royale, entre Dumaine et St-Philippe.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureau No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 15 mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, au comptant—

Les magasins en briques, avec résidences, à trois étages, désignés par le No 229 rue Royale, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, St-Philippe et Dumaine. Voir le plan à la vente pour les dimensions.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent l'an, 5 pour cent d'intérêt pour les honoraires d'avocat, et transfert de police d'assurances. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant M. J. Castel notaire.

8mars—8,9,15 et 22

Bonnes résidences de famille et place ments avantageux.

Magasins, maisons de résidence à un et deux étages, à des conditions faciles.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux No. 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 15 mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu les propriétés ci-après décrites, savoir

1° La maison en bois confortable à 2 étages avec le lot de terre désigné par le No 26 rue de la Commune, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gasquet, Liberty et Franklin. La propriété est fort bien disposée, avec terrain pour jardin, écurie et remise, et offre de grands avantages à ceux qui désireraient une résidence dans un quartier tranquille et près du centre des affaires.

2° La jolie cottage simple en bois dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Palmyre, Dorgenois et Rocheblave, contenant 5 chambres, cuve, etc.

3° La jolie maison de résidence double en briques à un étage avec mansarde, solidement construite, formant le coin nord-ouest des rues Bienville et Franklin, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Franklin et Marais, renfermant 4 chambres dans chaque corps de logis, ainsi qu'une cuisine double détachée en briques à deux étages. L'emplacement est très convenable comme emplacement d'affaires.

4° La maison de résidence double en briques désignée par les Nos 153 et 155 rue St Louis, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne. Cet emplacement est excellent à cause de sa proximité du centre des affaires, des églises, des écoles, des marchés et des lieux d'amusement.

5° La maison double briquetée, entre poteaux, à un étage avec mansarde, désignée par les Nos 59 et 61 rue Tremé, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Marais, Bienville et Conti, renfermant 3 chambres, cuisine à chaque corps de logis.

6° La jolie maison de résidence double briquetée, entre poteaux, à un étage avec mansarde, désignée par les Nos 227 et 229 rue Robertson dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne, St-Philippe et Ursulines.

Pour les dimensions des terrains, voir les plans et tous les autres détails à la vente.

Conditions—Un quart ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le lien du vendeur, portant toutes les clauses ordinaires de 8 0/0 l'an d'intérêt, 5 0/0 d'honoraire d'avocat et le transfert de police d'assurance. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879, en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Théo. Guyol, notaire.

1mars—1,2,8 à la vente

PAR H. STERN & CO.

640 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR H. STERN & CO.—Il sera vendu VENDREDI, 14 mars 1879, à 11 h. du matin, à leur salle d'encan No 63 de la rue de la Douane—640 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviendraient au commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 14 mars—

PAR S. GUINAULT.

Succession de veuve J. J. Bonnabel.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI 15 mars 1879. Il sera vendu, à midi à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE. En vertu d'un jugement de l'Honorable Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 4 février 1879 et signé le 8 février 1879—les propriétés suivantes savoir:

1° Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Miro, Tonti, Ursulines et Hôpital, lequel lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Tonti sur 90 pieds de profondeur.—Ensemble une maison en bois No. 15, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine double, deux citernes, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un lot de terre situé dans le même District, dans l'îlet renfermé par les rues Hôpital, Roman, Prieur et le chemin du Bayou, mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Hôpital sur une profondeur de 110 pieds 4 lignes du côté de la rue Roman, sur une première profondeur de 85 pieds 10 pouces du côté de la rue Prieur, de là sur une ligne oblique une profondeur de 25 pieds 4 pouces à la ligne du fond, laquelle mesure 17 pieds 11 pouces sur une ligne parallèle à la rue de l'Hôpital. Ensemble une jolie résidence de famille No. 215, couverte en ardoises ayant quatre chambres, dont une dans la mansarde, cave, corridor d'entré, avec une galerie ouverte sur le côté, cuisine double, deux citernes en ardoises, hangar, citerne, puits, lieux d'aisances, cour carrelée, etc., etc.

3° Un lot de terre situé dans le 3me District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Levée, Victoire, Marigny et Champs-Elysées, lequel lot mesure 23 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue de la Levée, 129 pieds 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 14, 129 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne du lot No. 12, et 23 pieds 8 pouces de large sur la ligne du fond. Ensemble l'usage en commun avec les lots Nos. 1, 2, 9, 10, 11, 12 et 14 de la cour désignée sur le plan et des deux allées ou passage ouvert sur les rues Marigny et Victoire. Les bâtisses construites sur ledit lot de terre comprennent un magasin en briques à trois étages, avec façade en granite. No. 47 vis-à-vis du marché du port, ayant au magasin au rez-de-chaussée, avec plusieurs chambres aux étages supérieurs. Une autre bâtisse en briques à deux étages bâtie sur la ligne du fond et faisant face à l'allée en commun ouvrant sur la rue Marigny, laquelle bâtisse contient plusieurs chambres, deux citernes, water-work, lieux d'aisance, etc.

4° Un lot de terre situé dans le même îlet, contigu au lot ci-dessus décrit, désigné par les Nos 7 et 8, mesurant 40 pieds de face à la rue Marigny, sur 117 pieds 8 pouces de profondeur. Ensemble une maison en briques à étage No 10 ayant plusieurs chambres. Une autre bâtisse attenant à la maison principale, contenant quatre ou cinq chambres, un grand hangar ou warehouse sur la ligne du fond, le tout couvert en ardoises, deux citernes, water-work, etc.

Le tout d'après les plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions. Un tiers Comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque avec huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 mars—3t J.V.S.

Jolie propriété sur la rue St. Bernard.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse. SAMEDI 15 mars 1879, il sera vendu à midi, à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS, RUE ROYALE—

Un lot de terre faisant face aux deux rues St. Bernard et Annette, entre les rues St. Claude et Marais, ayant 35 pieds de face à la rue St. Bernard 32 pieds de face à la rue Annette, sur une profondeur moyenne de 80 pieds 4 lignes de face à la rue, ensemble une bâtisse en bois de quatre chambres [illegible] par mois. La rue St. Bernard est pavée jusqu'à la rue Claiborne, les banquettes ont 20 pieds de largeur; les tuyaux du gaz et ceux des waterworks sont placés sur la rue St. Bernard, ainsi que ceux de gas sur la rue Annette. Le quartier est très décent. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—1/2 comptant et le reste payable à un crédit d'un an en billets portant 8 pour cent d'intérêts de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant T. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur—avec clauses pénales d'usage.

11mars—3t

ANNONCE JUDICIAIRE.

Compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans vs. Jean Baptiste Laurent.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT DE LA PAROISSE D'ORLÉANS — No 9,645 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus nommée, je vendrai à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le second district de cette ville, le SAMEDI, 5 avril 1879, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Remparts, St-Philippe et Ursulines, mesurant, mesure américaine, trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété anciennement occupée par E. Carrere et de l'autre par celle qui appartenait anciennement à Magloire Lasalle, et a été la même propriété acquise par le défendeur, J. B. Laurent, acheteur de J. A. E. Bonnet, d'après un acte de vente passé pardevant A. E. Bienvenu, un notaire de cette ville, le sixième jour d'avril 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de la vente.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

8mars—1f p sam jusqu'au

SIMEON TOBY. EDWARD TOBY, Jr

Simeon Toby & Son,

Agents de fabricants et marchands commissionnaires.

55 . . . . . . RUE GRAVIER 55

Coin Tchoupitoulas.

SEULS AGENTS POUR

De ST. MARCEAUX & CO., Reims,

EXTRA DRY,

EXTRA DRY, ROYAL

CHAMPAGNE

J. Merman & Co., Bordeaux; Larose, Margaux, Pontet-Canet, St. Emilion, St. Germanville et d'autres vins de Bordeaux en barriques et en caisses.

La célèbre marque B. G. & E., de JUS DE CERISE.

Marque du Cheval—Savon français.

Tous les ordres pour Job Lots seront remplis par des envois du magasin ou directement du lieu de provenance, avec permis de douane.

HERMANN BATJER & BRO.,

Importateurs, New-York.

22 déc—6m—DMaV

TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

Indication, par les cloches d'alarme, de la localité où éclate un incendie.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront ainsi qu'il suit la localité où le feu s'est manifesté:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, il y aura 4 coups de cloche, puis un moment après, 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, il y aura 15 coups de cloche; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter à l'endroit où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
*13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Pompe No. 22, rue Tchoupitoulas, près Philip.
15 Pompe No. 23, rue Washington, près Magazine.
16 Compagnie Lafayette No. 1, rue Jackson, entre St-Thomas et Rousseau.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller, rue Locust, entre Félicité et St-Andrew.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Pompe No. 19, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange.
34 Pompe No. 1, rue Hunter, entre Peters et Tchoupitoulas.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Precinct, coin Terpsichore et Chippewa.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles, près Felicity Road.
42 Pompe No. 20, rue Thalia, entre Dryades et Baronne.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaiennié et Nouvelle-Levée.
*48 Pompe No. 6, coin Commerce et St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Pompe No. 18, rue Calliope, entre St-Charles et Carondelet.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
*71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Pompe No. 5 et à l'Hotel de ville.
83 Pompe No. 13, No. 12 rue Perdido
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
*123 Coin Remparts et Poydras.
*124 Pompe No. 14, rue Commune, entre Liberty et Howard.
*125 Workhouse, rue Girod.
*126 Coin Commune et Rocheblave.
*127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille-Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Pompe No. 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pelican H & L. No. 4, rue du Bassin, près Conti.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
*152 Coin Bienville et Johnson.
*153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
*217 Pompe No. 10, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Quartier.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Pompe No. 21, rue Claiborne, coin St-Pierre.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
*241 Pompe No 8, Chemin du Bayou, coin Galvez.
*242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Hook & Ladder No. 3, coin Marigny et Peters.
253 Pompe No. 9, rue Esplanade, entre Decatur et Français.
254 Pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de Police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poëte et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
513 Levee Steam Cotton Press, Levée.
514 Marché Washington, rue de Chartres, entre Louisa et Piété.
*515 Coin Louisa et Remparts.
612 Pompe No 24, Grands-Hommes, près Port.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Reynes et Dauphine.

L'Abeille [illegible]

[illegible]

OUV[illegible]

VEND[illegible]

COMPA[illegible]

COMPAG[illegible]

Lloyd de [illegible]

Pour New[illegible]

DURHA[illegible]

L. RE[illegible]

Louisiana Mi[illegible]

FEU[illegible]

SECRET

Ch[illegible]

Je viens, [illegible]